

Un plan Marshall pour l'Europe

Proposition de la Confédération des syndicats allemands (DGB) de lancer un plan de développement, d'investissement et de relance économique pour l'Europe

empreinte

Editor:

DGB Confederation of German Trade Unions

Executive Board

Department of Economic, Financial and Fiscal Policy

Henriette-Herz-Platz 2

10178 Berlin

www.dgb.de

Head:

Claus Matecki, Ressort 05

Written by:

Dr. Mehrdad Payandeh

Editorial:

Dr. Mehrdad Payandeh

Layout: Natascha Hüllen

Pictures | Figures | Graphs: DGB

December 2012

Questions to:

Carina Ortmann

0049 (0)30-2 40 60 727

carina.ortmann@dgb.de

Information:

Flyer and information material are available at the online order service:

www.dgb-bestellservice.de

Order by mail for users without access to internet:

PrintNetwork pn GmbH · Stralauer Platz 33 – 34 · 10243 Berlin

Contenu

Résumé.....	4
Version intégrale	13
1. Problématique.....	13
2. Préparer l'Europe à l'avenir.....	14
2.1 Promouvoir la coopération entre les pays.....	15
2.2 Mesures de stabilisation de la conjoncture.....	17
2.3 Investir dans le tournant énergétique en Europe.....	18
2.4 Moderniser l'infrastructure des transports	20
2.5 Accélérer le déploiement des réseaux à large bande.....	21
2.6 Renforcer l'Europe industrielle de demain	21
2.7 Investir dans les services publics et privés.....	23
2.8 Investir dans l'éducation et la formation	24
2.9 Promouvoir des infrastructures et l'habitat adaptés aux personnes âgées	25
2.10 Promouvoir la gestion durable des ressources en eau limitées	26
3. Financement du plan Marshall.....	29
4. Effets macroéconomiques du plan Marshall	32

Un plan Marshall pour l'Europe

Proposition de la Confédération des syndicats allemands (DGB) de lancer un plan de développement, d'investissement et de relance économique pour l'Europe

Résumé

L'Europe doit relever les défis posés par le 21^e siècle. Face à la pénurie des ressources naturelles, à la précarité de la situation sociale, à la croissance du chômage, aux problèmes démographiques, ainsi qu' à l'intensification scientifique et technologique de l'économie, l'Europe est contrainte de faire le point, de se renouveler et de mobiliser ses atouts pour assurer un avenir meilleur, plus social et prospère, démocratique et pacifique.

Or, la situation économique en Europe, et en particulier celle de la zone Euro, ne cesse de se détériorer. La gestion politique de cette crise qui impose des économies draconiennes, de coupes sombres dans les salaires, les pensions et les prestations sociales, a provoqué le dévissage de l'économie. La récession risque de gagner tout le continent et même de se répercuter dans l'économie mondiale.

L'heure est venue de changer de cap, de sortir des sentiers battus afin d'assurer son avenir et de stabiliser la conjoncture. L'Europe a besoin de s'engager sur une nouvelle voie la menant vers la modernisation et la croissance à long terme afin d'affermir notre continent, de créer les emplois du 21^e siècle et d'offrir la prospérité à tous.

Cette voie nécessite d'investir dans la production d'énergie durable, dans la réduction de la consommation d'énergie, dans des industries et services durables, dans l'éducation et la formation, dans la recherche et le développement, dans des infrastructures de transport modernes, dans des villes et communes sobres en carbone, dans le renforcement de l'efficacité des administrations publiques. Cette voie exige aussi que tous les groupes de la société soient amenés à contribuer équitablement à l'élaboration d'un futur meilleur.

Si nous voulons une Europe forte à l'avenir, il faut investir dès aujourd'hui. L'Europe possède toutes les ressources nécessaires pour assurer sa viabilité future : population, savoir, force d'innovation, capital, infrastructures modernes, institutions publiques et privées intactes, centres industriels et de services hautement développés, systèmes de protection sociale, un marché commun et une monnaie commune. Tout cela constitue le ciment européen. Ensemble, nous devons joindre ces forces et en user pour refondre nos sociétés.

Au vu de ces éléments, nous avons élaboré un projet de « plan Marshall pour l'Europe » que nous soumettons à discussion à l'opinion publique européenne, mais surtout à nos collègues européens. Nous y mentionnons les champs d'action essentiels pour l'Allemagne et appelons les syndicats européens ainsi que les décideurs politiques européens à examiner les mesures qui seraient appropriées pour leur pays. Nous prions instamment les partenaires sociaux, les politiciens et la société civile à compléter notre ébauche de plan Marshall avec leurs propositions concrètes. Nous les invitons tous expressément à relever les défis à venir et à travailler ensemble à l'élaboration d'un programme d'avenir pour l'Europe.

Lors de la rédaction de ce plan, les syndicats réunis au sein de la Confédération des syndicats allemands (DGB) se sont appuyés sur les principes directeurs suivants : le plan doit

- veiller à créer des emplois suffisamment qualifiés, porteurs et de haute qualité ainsi qu'à assurer la prospérité
- être durable et conçu de manière à conserver la substance des sociétés européennes et à relever les défis écologiques, sociaux et démographiques
- être contrôlé démocratiquement par les institutions européennes élues, avant tout par le Parlement européen, qui sont à leur tour soutenues dans ce travail par les institutions européennes existantes (par ex. la BEI).
- être entendu comme un projet supranational appliqué dans l'ensemble de l'Europe, et non comme la somme des différents intérêts des pays européens
- être prévoyant et indépendant de la conjoncture, c.-à-d. définir des mesures nécessaires à court terme tout en pensant aux défis à relever dans le long terme et être poursuivi même après la reprise
- poser des règles au marché, lui donner une orientation politique et diriger aussi des investissements privés dans des projets d'avenir innovants
- être financé équitablement et assurer la juste répartition des moyens. Les couches sociales financièrement fortes et les régions économiquement solides doivent contribuer dans une plus large part au financement des investissements d'avenir que les plus pauvres. Ce principe vaut aussi pour la participation à un tel plan.
- être solide sur le plan financier et permettre parallèlement aux Etats européens de générer des recettes fiscales qui serviront à assurer les services publics et à réduire la dette publique.

Pierres angulaires de notre plan Marshall

Notre « plan Marshall pour l'Europe » est né d'une prise de conscience : le développement à court terme de la conjoncture est étroitement corrélé au potentiel de croissance à long terme. Une stratégie politique prenant en compte ces deux aspects est donc requise. Le plan Marshall pour l'Europe de la DGB s'entend comme un programme de développement et d'investissement courant sur 10 ans (soit de 2013 à 2022) qui englobe les 27 Etats de l'Union européenne.

Nos propositions reposent sur notre expérience et prennent en compte les différentes conditions initiales et cadres régnant dans notre pays et chez nos partenaires européens. Nous soumettons un assortiment de mesures institutionnelles, d'investissements publics directs, d'aides aux investissements pour les entreprises et d'incitations à la consommation pour stabiliser la conjoncture. Ces dernières servent à combattre la crise à court terme et sont, en grande partie, temporaires. En revanche, les investissements publics et les aides aux investissements déploient leurs effets avec un temps de retard et servent donc plutôt à assurer des perspectives d'emploi et de croissance à long terme en Europe, et ce en renforçant et en soutenant des industries et des services modernes. Dans le même temps, ils concourent à tracer de nouvelles voies directives nécessaires pour nos sociétés en matière de politique climatique, sociale et éducative et aident à atteindre des objectifs de croissance qualitatifs. Les effets sur l'emploi et la croissance de telles mesures rendent possible une dynamique de croissance plus importante, autoportante.

Une refonte et une modernisation de nos économies nationales européennes se trouvent au cœur de nos propositions, l'objectif étant d'instaurer une économie sobre en énergie et ménageant les ressources disponibles afin de nous rendre indépendants à longue échéance des importations d'énergie et de réduire massivement les émissions de CO₂ en Europe. Les Etats européens se sont déjà engagés en la matière. En effet, l'UE veut, d'ici 2020, baisser de 20% les émissions de CO₂ et augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 20%. Elle aspire même, d'ici 2050, à diminuer les émissions de 80% à 95% par rapport à 1990. A cette fin, la Commission européenne a présenté une « feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 »¹. Avec notre plan, nous voulons appuyer massivement une telle feuille de route lors des 10 prochaines années sans faire trop porter la charge ni à l'économie et à la société ni, avant toute chose, aux ménages des salariés. Nous désignons ce programme ambitieux « Tournant énergétique européen », par similitude à la feuille de route allemande pour la sortie du nucléaire. En nous

¹ Se référer à la feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050, COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS, Bruxelles, le 12 décembre 2011.

référant aux données de cette « Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 », nous estimons les investissements annuels pour ce programme à 150 milliards d'euros.

Nous voulons préparer nos villes et communes à une société vieillissante, promouvoir l'éducation et la formation des hommes et des femmes, moderniser et étendre les infrastructures publiques et privées existantes ainsi qu'ouvrir les centres industriels et de services de demain. Dans notre entendement, l'Etat social moderne est une force productive. Nous voulons renforcer l'innovation, la recherche et le développement pour en faire les moteurs créatifs d'une nouvelle économie.

Par ailleurs, notre plan Marshall agit sur divers terrains : il muscle la valeur ajoutée européenne des industries et des services publics ; il aide à moderniser les infrastructures de transport et à accélérer le déploiement des réseaux à large bande ; il veille à une augmentation des investissements dans l'éducation et la formation et à une exploitation durable des ressources limitées en eau. Toutefois, il vise avant tout à améliorer la coopération entre les pays européens qui ne pourront venir à bout des défis colossaux posés par l'avenir tel qu'il se présente et la gestion de la crise que de concert.

Si une telle offensive de modernisation doit toucher l'intégralité des pays de l'UE, des investissements massifs sont nécessaires, à savoir – en moyenne – 110 milliards d'euros par an. Au total, il en résulte un besoin annuel en financement de 260 milliards d'euros (moyenne) ce qui correspond à un peu plus de 2% du PIB européen.

Un tel programme d'investissement ambitieux sur le long terme ne peut pas être porté par un seul pays. En particulier, les pays en crise aux finances en berne ne sont pas actuellement capables de mettre en œuvre une telle offensive de modernisation avec leurs propres ressources. C'est pourquoi nous devons joindre nos efforts et nous appuyons sur de nouvelles institutions européennes dotées de sources de financement stables et solides.

Financement du plan Marshall

Au vu du besoin de modernisation massif de l'Europe, la DGB a déjà proposé en 2011 dans un « programme en 4 points » de créer un « Fonds d'avenir européen » et de le doter financièrement de manière à pouvoir réaliser des investissements à l'échelle européenne et être mis en œuvre en collaboration avec les Etats membres. Notre objectif est de préparer et de rendre forte pour l'avenir l'Europe dans son ensemble.

Le « Fonds d'avenir européen » a besoin d'un financement européen pour pouvoir assurer les investissements nécessaires. En Europe de l'ouest, 27 000 milliards d'euros cherchent des possibilités de placement sûres et rentables qui se font de plus en plus rares : il s'agit-là d'une énorme

chance pour notre projet. En effet, ce capital présent en Europe devrait être orienté de manière à financer les investissements requis pour l'avenir du continent. A cette fin, le « Fonds d'avenir européen » émettra, à l'instar des entreprises ou des Etats, des emprunts rémunérés que nous dénommons « emprunts New Deal ». De la sorte, les prêteurs disposeraient enfin de bonnes possibilités de placement sécurisées, et l'UE assurerait le financement de cette offensive de modernisation.

Ainsi, le « Fonds d'avenir européen » pourrait financer le montant exact du besoin en investissement annuel en émettant des « emprunts New Deal » à 10 ans rémunérés par des intérêts tous les ans. Ces paiements d'intérêts versés par le Fonds d'avenir lui-même pourraient être financés par les recettes issues d'une taxe sur les transactions financières (TTF). Nous savons parfaitement que la TTF ne sera pas introduite d'emblée dans tous les 27 Etats membres. A l'heure actuelle, seuls 12 pays de l'UE l'envisagent. Toutefois, avec notre plan Marshall, nous montrons aux gouvernements encore sceptiques de quelques pays que l'introduction de la TTF apporte tant des avantages sur le plan économique qu'écologique. Nous espérons que ces pays changeront leur avis et opteront finalement pour la TTF de sorte à augmenter les recettes. Car tant que certains Etats de l'UE restent réfractaires en dépit des avantages exposés, les recettes issues de la TTF s'en trouvent réduites d'autant, soit un manque à investir proportionnel.

Toutefois, un lancement de la TTF sur une base menue de 12 pays peut déjà montrer comment ceux-ci sont capables de financer des mesures de stabilisation de la conjoncture à court terme et la modernisation à long terme de leur économie nationale. Cet exemple serait alors susceptible d'amener les autres pays de l'UE à se joindre au plan de développement, d'investissement et de relance économique. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré notre plan Marshall dans une perspective à longue échéance qui prend en compte l'intégralité de l'UE. Pour nos calculs, nous avons tablé sur des recettes annuelles de 75 à 100 milliards d'euros en partant du principe (comme dans les estimations de la Commission) que la TTF serait introduite dans tous les Etats de l'Union. Cependant, à la différence de la proposition de la Commission européenne, nous avons étendu la base de calcul au marché des devises et taxé toutes les transactions à un taux uniforme de 0,1%. De la sorte, le « Fonds d'avenir européen » est en mesure, premièrement, de financer les paiements d'intérêts et, deuxièmement, de réduire le besoin en financement annuel et, par conséquent, le volume des « emprunts New Deal » émis.

Pour maintenir le taux d'intérêt de ces derniers à un niveau le plus bas possible, le « Fonds d'avenir européen » doit être reconnu sur les marchés financiers comme un emprunteur de première catégorie. Il faut donc que le Fonds soit doté dès sa création de suffisamment de capitaux propres. Comme, jusqu'à aujourd'hui, ce sont exclusivement les contribuables et les salariés qui paient la note de la lutte contre la crise, il est grand temps que les fortunés et les riches participent au financement du Fonds d'avenir et le dotent, par cette mesure unique, du capital de départ

nécessaire. Pour l'Allemagne, nous proposons le prélèvement d'un impôt unique sur la fortune, encore à concrétiser, de 3% sur l'ensemble du patrimoine privé à partir de 500 000 euros pour les célibataires et de 1 million d'euros pour les couples mariés. Son volume devrait s'élever pour l'Allemagne seule entre 50 et 70 milliards d'euros (prélèvement unique) qui seraient versés au « Fonds d'avenir européen ». Les autres pays de l'UE devraient également obliger les nantis à mettre la main au porte-monnaie avec des mesures similaires, chacun pouvant s'orienter sur les réglementations déjà en vigueur pour l'imposition sur la fortune qui vont bien au-delà de la législation allemande. Au total, entre 200 et 250 milliards d'euros pourraient être mobilisés en Europe. Le Fonds d'avenir européen disposerait ainsi de suffisamment de capitaux propres pour être considéré comme un emprunteur de premier ordre sur le marché et verser des intérêts bas pour ses « emprunts New Deal ». Jusqu'à ce que l'argent soit recueilli auprès des plus fortunés, soit le MES soit les pays de la zone Euro pourraient verser en amont des prestations en guise de garanties.

En tant que nouvelle institution européenne, le « Fonds d'avenir européen » devra être contrôlé strictement par le Parlement européen. A l'instar des propositions faites par neuf ministres des Affaires étrangères sur l'avenir de l'UE, le Parlement européen est tenu d'approuver tous les moyens s'écoulant du Fonds d'avenir. A cette fin, une étroite intégration du PE à toutes les prises de décision est indispensable. Si, au début, tous les Etats de l'UE ne participent au Fonds d'avenir, seuls les députés provenant des Etats membres participants seront impliqués dans les décisions.

Effets macroéconomiques du plan Marshall

Notre plan Marshall démontre que durabilité, croissance, emploi et prospérité ne sont pas antinomiques. De plus, leur financement est possible. Certes, d'une part, avec notre proposition en Allemagne, nous frappons les fortunés et les riches avec un impôt unique sur la fortune, mais d'autre part, nous offrons aux investisseurs un « emprunt New Deal » sûr et rémunéré ce qui amoindrira leurs problèmes de placement et profitera, en premier lieu, aux assurances, aux fonds de pension et aux investisseurs publics. D'un autre côté, avec la taxe sur les transactions financières qui touche essentiellement les plus spéculatives, nous grevons les acteurs du marché financier qui sont les responsables principaux de la plus grande crise économique et financière depuis les années 80. Les recettes issues de la TTF profiteront non seulement à l'environnement, aux salariés, aux Etats et à l'économie réelle, mais aussi aux investisseurs qui préfèrent les placements sûrs et des intérêts modérés.

Par rapport au coût annuel moyen de ce programme ambitieux, les économies réalisées en importations d'énergie sont considérables. Non seulement, il induit une réduction des émissions en CO₂, mais il a également un impact majeur sur l'approvisionnement en énergie de l'Europe, à savoir son autonomisation face aux importations. De la sorte, l'Europe contribue dans une part es-

sentielle à l'atténuation de la crise climatique mondiale et devient un modèle à suivre pour d'autres régions économiques de la planète.

Le plan Marshall de la DGB comprend des impulsions décisives pour la croissance qualitative et la création de nouveaux emplois porteurs d'avenir. Les investissements et les aides à l'investissement proposés qui se chiffrent à 260 milliards d'euros par an sont répartis de la manière suivante : 160 milliards d'euros sont des investissements directs et des subventions à l'investissement et les 100 milliards restants sont distribués à des investisseurs privés sous forme de crédits bon marché à dix ans. Ce panache de crédits peu onéreux à long terme et d'aides à l'investissement vise à inciter d'autres investisseurs privés à agir et ainsi promouvoir des opérations de modernisation privées à grande échelle qui, elles-mêmes, attireront de nouveaux investisseurs privés. Au final, une impulsion à la croissance supplémentaire d'environ 400 milliards d'euros devrait être atteinte chaque année ce qui correspondrait à une impulsion supplémentaire de plus de 3% du produit brut intérieur de l'UE en 2011.

Cette grande dynamique de croissance a aussi des effets positifs sur l'emploi. En effet, la substitution des importations en pétrole et gaz – qui ne mobilisent qu'un nombre réduit de salariés locaux – à un approvisionnement en énergie sobre en carbone – qui requiert un nombre beaucoup plus important d'emplois – diminuera à long terme le taux de chômage et allégera les budgets des pays de l'UE.

Notre offensive d'investissement pour assainir de fond en comble les économies nationales européennes sur le plan énergétique est susceptible de créer à long terme de 9 à 11 millions de nouveaux emplois porteurs à temps plein. Ces emplois d'avenir constituent le meilleur moyen de lutter contre le chômage, particulièrement chez les jeunes.

La croissance quantitative et un niveau d'emploi élevé constituent aussi la meilleure des bases pour réduire les dettes et assainir durablement les budgets. Notre programme profite aux Etats de l'UE sur deux plans : les investissements ne grèvent pas leur budget. Au contraire, ils bénéficient d'impulsions à la croissance et à l'emploi supplémentaires et peuvent générer des recettes fiscales directes et indirectes bien plus hautes (impôts sur les salaires, les sociétés et les ventes) ainsi que des contributions à la sécurité sociale plus élevées, sans oublier les économies en matière de coûts du chômage.

Cela signifierait que les 400 milliards d'euros de PIB supplémentaires permettraient de recueillir 104 milliards d'euros d'impôts en plus. La croissance ferait rentrer 56 milliards d'euros en plus dans les caisses de la sécurité sociale. Il en découlerait par ailleurs 20 milliards d'euros d'économies obtenues grâce à la diminution des dépenses liées au chômage. Le plan générerait

au total 180 milliards de recettes supplémentaires et d'économies dont la jouissance reviendrait uniquement aux pays de l'UE.²

Dans notre esprit, ce programme permet non seulement de lancer une économie ménageant les ressources et porteuse de prospérité, mais aussi de réduire la dette publique et privée en Europe, comme le montrent les chiffres exposés en détail dans le tableau suivant.

² Les effets multiplicateurs ont été calculés selon les prescriptions méthodiques de la Commission européenne (voir COMMISSION EUROPÉENNE, DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES : NEW AND UPDATED BUDGETARY SENSITIVITIES FOR THE EU BUDGETARY SURVEILLANCE (Note d'information pour le Comité de politique économique), Bruxelles, le 30 septembre 2005

Tableau 1 : Coûts et avantages moyens à long terme induits par le plan Marshall (par an pour les 27 Etats de l'UE)

Coûts du plan Marshall		
Investissements annuels moyens dans la transition énergétique en Europe	150	milliards d'euros
Autres investissements	110	milliards d'euros
Somme des investissements annuels	260	milliards d'euros
Avantages du plan Marshall (croissance, emplois, recettes, économies, etc.)		
Croissance supplémentaire du produit intérieur brut	3	%
Impulsion supplémentaire à la croissance	400	milliards d'euros
Emplois à plein temps supplémentaires	de 9 à 11	millions
Recettes fiscales supplémentaires pour les Etats de l'UE	104	milliards d'euros
Recettes supplémentaires provenant des cotisations sociales	56	milliards d'euros
Economies supplémentaires en termes de diminution des coûts liés au chômage	20	milliards d'euros
Economies moyennes annuelles en importations d'énergie	300	milliards d'euros
Financement et amortissement du plan Marshall		
Emission moyenne annuelle d'« emprunts New Deal »	180	milliards d'euros
Recettes de la taxe sur les transactions financières	de 75 à 100	milliards d'euros
Amortissement des crédits aux investisseurs privés et publics	100	milliards d'euros

Un plan Marshall pour l'Europe

Proposition de la Confédération des syndicats allemands de lancer un plan de développement, d'investissement et de relance économique pour l'Europe

Version intégrale

1. Problématique

L'Europe doit relever les défis posés par le 21^e siècle. Face à la pénurie des ressources naturelles, à la précarité de la situation sociale, à la croissance du chômage, aux problèmes démographiques, ainsi qu'à l'intensification scientifique et technologique de l'économie, l'Europe est contrainte de faire le point, de se renouveler et de mobiliser ses atouts pour assurer un avenir meilleur, plus social et prospère, démocratique et pacifique.

A quoi il faut ajouter la nécessité de lutter et de venir à bout de la crise actuelle en Europe et, en particulier, dans l'intégralité de la zone Euro. Car, il ne s'agit pas uniquement d'une crise des finances publiques et du système bancaire. Entre-temps, elle s'est transformée en une crise économique préoccupante. La conjoncture ne cesse de se détériorer dans l'ensemble de l'UE. La gestion politique de cette crise qui impose des économies draconiennes et des coupes sombres dans les salaires, les pensions et les prestations sociales a provoqué le dévissage économique dans quelques pays et gelé la demande au niveau européen et mondial. La récession menace le continent entier, avec des répercussions massives sur l'économie mondiale. L'Europe est devenue un frein à la croissance au lieu d'être une locomotive pour les autres régions de la planète.

L'Europe doit combattre cette crise avec ses propres moyens, et elle possède tous les outils pour le faire : des hommes et des femmes bien formés, une industrie forte, des services publics et privés qui fonctionnent bien, des établissements de formation et de recherche innovants, un tissu dense de PME robustes, un principe de l'Etat social et de droit établi, une multiplicité culturelle, un grand marché intérieur intégré ainsi qu'une monnaie commune stable. Cet éventail d'atouts rend l'Europe capable d'offrir prospérité et un emploi à tous. Pourtant, les potentiels pour une telle stratégie ne sont pas répartis uniformément en Europe : il existe toujours des disparités sur le plan social, économique, écologique et du développement entre les Etats. De nombreux Etats en crise ne sont pas en mesure d'appliquer une telle stratégie en comptant sur leurs seuls moyens. C'est pourquoi, un processus solidaire est nécessaire pour transférer les connaissances, mettre à disposition le savoir-faire et soutenir les réformes institutionnelles.

Combattre la récession

La récession actuelle en Europe prend sa source dans l'incertitude régnant dans les pays en crise et leur angoisse face à leur manque de perspectives. Jusqu'à présent, la gestion de la crise n'a fait que renforcer cette anxiété au lieu de la combattre. Le produit intérieur brut (PIB) de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne et entre-temps aussi de l'Italie est en chute libre ; un remède doit rapidement être trouvé. De plus, il faut pérenniser le financement public. A cette fin, la DGB a proposé ces deux dernières années des mesures capables de stabiliser durablement le financement du budget public. En outre, le système bancaire doit être doté d'une base solide. C'est seulement en montrant sa capacité à agir que la confiance sera de nouveau accordée à la politique.

Avec nos propositions, nous voulons aider la politique à reprendre les rênes en main car, en continuant à gérer la crise avec la stratégie actuelle, elle risque de perdre la confiance des hommes et des femmes en Europe et, par là-même, sa capacité d'action.

Gestion de la crise dans l'impasse

La politique actuelle de lutte contre la crise vise en priorité à restaurer la compétitivité dans les pays touchés en baissant les coûts salariaux et les dépenses publiques. Pourtant, un maintien de cette politique dans les pays en crise, dont les structures sont déjà affaiblies, renforce le cercle vicieux entamé de déflation des salaires et d'accroissement de la paupérisation. Elle altère la demande par manque de pouvoir d'achat et provoque l'effondrement des marchés locaux. Cette politique risque aussi de mettre en péril l'approvisionnement de la population en biens privés et en services publics. De plus, le taux de chômage déjà très élevé continuerait d'augmenter sans que cela ne donne un coup de pouce significatif à la compétitivité internationale du pays.

Afin d'éviter que la récession ne débouche sur une dépression, nous plaidons pour quitter cette impasse et mettre sur pied un plan de développement et d'investissement à long terme pour l'Europe qui doit donner les impulsions nécessaires pour une croissance qualitative durable et plus d'emploi. Un tel programme permettrait également de moderniser les économies nationales des pays les moins développés de l'UE et d'accroître leur productivité.

2. Préparer l'Europe à l'avenir

Une Europe prête à relever les défis futurs et compétitive sur le plan international signifie que nous devons refondre notre économie et notre société de sorte à ce qu'elles exploitent intelligemment les ressources, qu'elles deviennent efficaces, durables, innovatrices, qu'elles combattent la pauvreté et soient prêtes à gérer le vieillissement de sa population. Cette voie a besoin

d'investissements dans la production d'énergie, dans la réduction de la consommation d'énergie, dans des industries et services durables, dans l'éducation et la formation, dans la recherche et le développement, dans des infrastructures de transport modernes, dans des villes et communes sobres en carbone, dans le renforcement de l'efficacité des administrations publiques, etc.

Pour assurer sa pérennité, l'Europe doit développer un système interconnecté de production centralisée et décentralisée d'énergies renouvelables, ce réseau devant couvrir l'ensemble du continent. Il permettra de réduire la consommation des énergies fossiles et la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, et ce sans incidence sur l'utilisation des sources d'énergie locales (houille, lignite et gaz naturel) telle qu'elle est voulue par les Etats membres concernés et les syndicats sur place. Ces dernières (houille, lignite et gaz naturel) seront utilisées dans l'Union européenne tant qu'un approvisionnement complet en énergies renouvelables n'est pas encore assuré.

Des investissements dans l'éducation et des services sociaux modernes offrent aux générations futures de bonnes chances professionnelles et créent les conditions préalables pour les innovations de demain. S'occupant de la population à tous les stades de la vie, les services sociaux constituent des forces productives complémentaires qui sont devenus incontournables dans nos sociétés modernes. Enfin, les investissements publics représentent un grand marché pour les industries et services privés auquel participent de nombreuses petites et moyennes entreprises. Ces investissements aident à créer des innovations et des emplois dans l'économie privée qui, par effet de retour, attirent de nouveaux investissements et deviennent source d'innovations. Ainsi, investissements publics et privés se complètent.

Pour soutenir le développement d'une Europe forte pour l'avenir, nous proposons les mesures suivantes :

2.1 Promouvoir la coopération entre les pays

La politique anticrise actuelle exige des réformes structurelles ce qui signifie, en règle générale, une baisse des coûts pour les entreprises à la charge des travailleurs : les droits des travailleurs sont dégradés,, les coûts salariaux devant être diminués et l'âge de départ à la retraite augmenté. Or, nous refusons ce genre de « réformes structurelles » qui désavantagent les salarié(e)s, les retraité(e)s ainsi que les personnes socialement défavorisées. De plus, elles étranglent à court terme la demande et la croissance ; elles n'entraînent qu'une croissance sur une courte période ; la durabilité est laissée pour compte.

Pourtant, l'Europe nécessite des réformes structurelles et institutionnelles. Il y a encore et toujours des structures lourdes, des réglementations complexes, de la corruption et bien d'autres.. Il faut remédier à ces défauts dans l'intérêt des couches les plus larges de la population. Des réformes

structurelles judicieuses effectuées à des endroits clés peuvent bel et bien promouvoir la croissance, l'efficacité et la productivité dans le système économique, les administrations et la politique. Des administrations publiques ouvertes aux citoyens doivent représenter pour la société, mais aussi pour les salariés, une amélioration substantielle. De plus, les établissements publics et les systèmes de sécurité sociale doivent être en mesure de garantir aux femmes et aux hommes un standard social minimum aux périodes de remous économiques et sociaux.

Les propositions suivantes sont des mesures susceptibles de donner un coup de fouet à la croissance et d'accroître la prospérité – en notant que leurs effets divergent de pays en pays suivant leur degré de mise en œuvre et leur champ d'application.

- Une lutte à grande échelle contre l'évasion fiscale et la corruption est nécessaire et possible par un échange automatique de données et une coopération étroite, transfrontalière, entre les autorités fiscales nationales. La coopération pour l'extension des capacités TI ainsi que la collaboration étroite au niveau européen de ministères publics spécialisés dans la fraude fiscale, la criminalité économique et le blanchissement d'argent aident à augmenter les recettes publiques. Les frais à dépenser à cette fin s'avèreront relativement faibles et pourront être financés par les budgets de l'UE en cours et les budgets nationaux.
- L'UE promeut la coopération transfrontalière des offices, administrations et entreprises publiques par un programme d'au moins 10 ans d'échange de fonctionnaires avec préparation et suivi intensifs tant sur le plan professionnel que linguistique. A ce stade, un large programme d'échange, une sorte de programme ERASMUS pour fonctionnaires et employés dans les administrations et entreprises publiques peut aider à moderniser durablement l'administration dans son ensemble.
- Avec la participation des partenaires sociaux, des expériences en matière de cogestion, de formation continue d'entreprise, d'instruments politiques agissant sur le marché du travail, de comptes de temps de travail, de chômage partiel (en tant qu'instrument), etc. peuvent être échangées. Où cela paraît approprié et utile, de nouvelles structures et instruments peuvent être mis en place et ancrés. Ici également, il serait possible d'instaurer un programme de type ERASMUS financé par les fonds européens. A titre d'exemple, il serait bon d'exploiter les bonnes expériences tirées du programme du FSE « Directive Partenaires sociaux Formation continue ».

La promotion de la coopération entre les pays peut être financée par le budget européen en cours.

2.2 Mesures de stabilisation de la conjoncture

Les meilleures réformes institutionnelles n'apportent rien tant que des mesures d'épargne et des coupes budgétaires anéantissent des structures économiques qui fonctionnent bien et des marchés locaux et mettent en péril la cohésion sociale en accentuant le chômage, la pauvreté et le nombre de sans-abris. Il faut stopper les mesures de consolidation qui renforcent la crise. En principe, la consolidation des finances publiques devrait avoir lieu lors de périodes stables sur le plan économique. Elle doit être juste socialement parlant et, en règle générale, viser des augmentations des revenus plutôt que des réductions de dépenses.

Pour promouvoir et intensifier les potentiels de croissance, un plan Marshall pour l'Europe doit se baser sur les structures existantes. Son but est de les moderniser ainsi que de les rendre plus écologiques et productives.

Le ralentissement des performances économiques en Europe est aussi dû à la faible consommation des ménages. Il faut remédier à cette faiblesse de la demande en stabilisant l'évolution des salaires. A cette fin, il faut faire reculer les formes d'emploi précaires et atypiques et réduire le secteur des bas salaires qui doit disparaître à long terme.

Les incitations à la consommation pour les ménages présentées ci-dessous ne remplacent pas les conditions à réunir sur le marché du travail et la politique salariale pour assurer une demande robuste de ces mêmes ménages ; elles servent juste à stopper la chute libre des marchés. En effet, la situation actuelle se caractérise par une faible demande causée par le pessimisme ambiant qui ne touche pas seulement les groupes de la population aux faibles revenus, mais aussi ceux aux revenus moyens. Il faut lutter contre cette frilosité en recourant à des mesures qui redonnent envie aux gens de consommer et qui les rassurent.

- La charge des intérêts à régler est particulièrement lourde pour un pays en crise qui a à remettre sur pied une économie nationale en recul, est amputé par là-même de ses recettes fiscales et connaît une augmentation des dépenses occasionnées par le chômage et les faillites d'entreprise. C'est la raison pour laquelle nous proposons de proroger la durée des contrats de prêt bilatéraux et multilatéraux avec les pays en crise comme la Grèce et de réduire de manière significative leur taux d'intérêt. Nous estimons que la baisse des taux d'intérêt coûterait 1 milliard d'euros par an.
- Les ménages bénéficient d'une prime à l'environnement égale à 10% des coûts d'acquisition s'ils remplacent leurs appareils ménagers âgés d'au moins 10 ans qui présentent un mauvais indice de consommation d'énergie par des appareils plus efficaces et de meilleure classe d'efficacité énergétique. Cette mesure activerait les forces économiques intérieures et accélérerait la transition écologique. Des subventions supplémentaires s'élevant à 20% des coûts d'acquisition pourraient être octroyées aux ménages aux faibles revenus. Le plafond des sub-

ventions se montrait à 300 euros par ménage ou 600 euros pour les ménages aux faibles revenus. Les coûts pour une mesure de deux années se limiteraient à 8 milliards d'euros par an.

- Dans de multiples pays européens, l'achat d'un logement constitue fréquemment un acte décisif d'accès à l'habitation. Dans de nombreux cas, la perte de l'emploi et donc de revenus du travail met les familles dans l'incapacité de rembourser leur hypothèque et accumulent les arriérés. Elles risquent d'être expulsées de force de leur logement et de se retrouver à la rue. Ce genre de situation doit être évité en adoptant des mesures adaptées.

Le total des dépenses pour ces mesures de stabilisation de la conjoncture devrait s'élever à 10 milliards d'euros.

2.3 Investir dans le tournant énergétique en Europe

Les Etats européens se sont engagés à baisser, d'ici 2020, de 20% les émissions de CO₂ et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 20%. L'UE aspire même, d'ici 2050, à diminuer les émissions de 80% à 95% par rapport à 1990. Or, actuellement, de nombreux Etats européens suppriment leurs systèmes de subvention aux énergies renouvelables ou bien décrètent des moratoires pour baisser les coûts budgétaires ou leurs mécanismes de prélèvement.

Nous savons que les pays européens ont à relever des défis en partie semblables, en partie très différents, pour réussir la transition énergétique en Europe. Nous invitons tous les Européens, et avant tout nos collègues dans les autres pays, à apporter leurs propositions relatives à un tournant énergétique dans leur propre pays et à lancer la discussion. Car nous ne pourrions réussir la transition énergétique en Europe que de concert. Toutefois, une chose est claire : un approvisionnement énergétique durable en Europe doit pouvoir être financé sans grever de manière disproportionnée ni l'économie ni la société, et avant tout les ménages de salariés.

En Allemagne, nous tenons les mesures suivantes comme essentielles pour négocier le tournant énergétique :

Nous avons besoin d'investir dans les énergies renouvelables, l'accroissement de l'efficacité énergétique, le développement du réseau, des centrales électriques au gaz et au charbon ainsi que l'extension de la cogénération décentralisée, des centrales virtuelles et des centrales électriques domestiques.

Afin de maintenir la sécurité d'approvisionnement en Europe et de développer massivement les énergies renouvelables, il est indispensable d'investir dans les réseaux de transport et de distribution. Les réseaux de transport doivent être renforcés et étendus afin de transporter l'électricité sur

de grandes distances et d'envoyer du courant vers les pays européens qui en ont besoin. Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement en Europe, particulièrement quand des infrastructures critiques sont en cours de remaniement, il faut investir non seulement dans la technique, mais aussi dans les hommes et les femmes. Ainsi, il faut développer de manière urgente des structures qualifiantes pour former des gestionnaires de réseaux de transport (GRT) et des collaborateurs inter-GRT capables de gérer le réseau et le système, les situations critiques pour le réseau, la reconstitution du réseau et l'ilotage sur la base de normes européennes uniformes. Outre le déploiement du réseau, il faut également promouvoir les réservoirs d'énergie.

Le tournant énergétique ne s'arrête pas à la réorganisation d'une production en énergie durable. La consommation d'énergie doit aussi être réduite sans baisser le niveau de vie. A cette fin, il est nécessaire de soutenir à grande échelle l'assainissement énergétique des bâtiments. La minimisation de la consommation d'énergie exige des mesures d'isolation de l'enveloppe des bâtiments (contre le froid et la chaleur), de rénovation des fenêtres et des portes ainsi que des équipements techniques, etc. Les Etats pourraient montrer l'exemple en ordonnant des travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments publics (bureaux, écoles, salles de sport, établissements de soin, etc.).

Pour réussir une telle transition énergétique en Europe, il est impératif de développer les services dédiés au développement, à l'emploi et à l'exploitation des énergies renouvelables, aux économies d'énergie et à la rénovation énergétique des bâtiments, à l'économie de recyclage (approvisionnement et élimination), à la gestion de l'eau, à l'orientation écologique des transports ainsi qu'à l'éducation à l'environnement et à la protection des consommateurs (information, transparence, qualification, intégration dans les cursus scolaires, développement d'instituts de formation continue dans les grandes écoles et les universités). Afin d'améliorer le transfert du savoir-faire, il faudrait développer à l'échelle européenne la coopération entre les grandes écoles et les instituts de formation dans le domaine du génie énergétique, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ce qui pourrait être réalisé, par exemple, sous forme de programmes d'échange et de projets de coopération dans la recherche appliquée. Cette mesure pourrait être financée par le budget européen, à l'instar du programme ERASMUS pour les fonctionnaires.

Une transition énergétique à long terme en Europe aurait des répercussions positives sur l'industrie, les services et l'artisanat ainsi que sur la croissance, l'emploi et l'innovation. Avant tout, elle mettrait un terme à la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie et allégerait durablement la balance commerciale extérieure. La transition énergétique accroîtrait aussi les marges de manœuvre fiscales des autorités publiques. En effet, les calculs de l'Institut allemand de recherche économique (DIW) montrent qu'un tournant énergétique en Europe « réduirait les coûts annuels pour les importations d'énergie de 300 milliards d'euros de sorte que les coûts pour

l'utilisation de l'énergie baisseraient en général » (Bulletin hebdomadaire du DIW, n° 25/2012, c'est nous qui soulignons).

Le total des dépenses pour la transition énergétique en Europe s'élèverait chaque année à 150 milliards d'euros qui comprennent les investissements directs, les aides à l'investissement et des crédits à taux bas.

2.4 Moderniser l'infrastructure des transports

La capacité de l'Europe à relever les défis à venir et sa compétitivité relèvent en grande partie du bon fonctionnement et de la performance des réseaux de transport. Afin d'assurer une mobilité des personnes et des marchandises efficiente en termes de ressources, et ce dans des conditions les meilleures du point de vue social et environnemental, l'aménagement et le développement d'un réseau de transport transeuropéen moderne intermodal et multimodal s'impose. En outre, un tel ouvrage crée des emplois et tire la croissance économique.

En dépit de quelques réussites, l'équipement en infrastructures s'avère insuffisant dans certaines parties de l'Europe. Il existe toujours des goulots d'étranglement et des barrières techniques. C'est la raison pour laquelle nous exigeons que des investissements soient réalisés pour améliorer systématiquement les infrastructures et les services de transport, tant sur le plan de leur densité que de l'écologie, du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) au trafic suburbain public en passant par les transports sur longues distances. Il est nécessaire de lancer un programme à l'échelle européenne qui soutienne les investissements pour maintenir et renouveler les infrastructures de transport.

Rien qu'en Allemagne, les infrastructures communales ont impérativement besoin d'être rénovées, qu'il s'agisse du réseau ferroviaire ou routier sur faible distance ou bien des ponts et des tunnels. La banque *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Etablissement de crédit pour la reconstruction, KfW) estime le besoin en investissement des communes allemandes à 24,6 milliards d'euros. Ici aussi, nous savons que les besoins dans les autres pays divergent des nôtres et nous convions chacun à venir participer à une discussion commune sur les infrastructures de transport dans l'Europe de demain.

Le total des dépenses pour moderniser les infrastructures européennes devrait s'élever à 10 milliards d'euros par an.

2.5 Accélérer le déploiement des réseaux à large bande

Une Europe forte demain doit être largement dotée d'un réseau d'accès large bande à fibre optique. Le déploiement généralisé d'un tel réseau pourrait désenclaver les régions structurellement pauvres, éviter l'aggravation de la fracture numérique et améliorer les chances de participation à la société ainsi que l'accès à l'éducation. De nouveaux emplois seraient créés.

Pourtant, la branche européenne en télécommunications et informatique voit sa compétitivité s'amenuiser au niveau international. Les Etats-Unis et l'Asie ont une grande longueur d'avance en investissement dans ce domaine. Ce retard doit être rapidement rattrapé car, sans investissements dans les réseaux d'accès d'avenir, l'industrie de l'informatique et des télécommunications risque de connaître un effondrement de son chiffre d'affaires.

Le total des dépenses pour des investissements dans le déploiement des réseaux large bande en Europe devrait s'élever à 10 milliards d'euros par an et être mis à disposition par le « Fonds d'avenir européen ».

2.6 Renforcer l'Europe industrielle de demain

L'Europe comprend une industrie forte, innovante et orientée vers l'avenir. Elle est la principale source de création de valeur ajoutée et de bons emplois en Europe. De plus, elle occupe une position clé dans la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux de l'Europe et elle simplifie les processus dans toutes les chaînes de valeur. Mais les investissements ont besoin de marchés stables et de clients à fort pouvoir d'achat.

En tant que marché local de l'industrie européenne, le marché intérieur européen joue ici un rôle prééminent. C'est pourquoi il est nécessaire d'augmenter les investissements publics et privés et de stabiliser la demande privée. Un ralentissement de la demande en placements aurait aussi des répercussions désastreuses sur le chiffre d'affaires de l'industrie européenne. L'existence de certaines entreprises et chaînes de valeur serait en péril. Les mesures proposées dans le présent plan visent à contrer ces dangers et à stabiliser durablement le marché intérieur européen.

L'avenir commun de l'Europe en tant que site industriel exige une offensive de modernisation qui renforce les centres d'innovation et comble les investissements déficitaires dans les régions pauvres en industrie et structures. C'est la raison pour laquelle, en nous fondant sur nos expériences et nos instruments éprouvés, nous proposons les mesures suivantes pour pérenniser le site industriel européen :

- Afin de réduire la consommation en énergie et en ressources et, parallèlement, soutenir la compétitivité, il faut inciter l'industrie ainsi que les petites et moyennes entreprises à investir dans l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie au moyen d'aides à l'investissement. Plus les investissements servent à ménager l'environnement et les ressources, plus les subventions devraient être élevées. De plus, pour les PME, il faut mettre sur pied une structure de conseil en matière de gestion efficace de l'énergie et des ressources. Cela bénéficierait à l'environnement, à la modernisation technologique, à la promotion de la compétitivité, au transfert de savoir-faire et aussi aux exportations des pôles économiques. Une telle offensive de modernisation pourrait être subventionnée chaque année à hauteur de 20 milliards d'euros par le « Fonds d'avenir européen ».
- Outre les aides à l'investissement, des crédits à taux bas pourraient être accordés pour des placements de longue durée afin d'offrir à de nombreuses entreprises une base de financement solide pour des investissements à long terme qui ne seraient pas touchés par les conditions volatiles du marché. Dans ce domaine, il serait bon que les divers instituts de crédit publics et les banques d'aide s'engagent davantage, comme la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi que des banques d'aide comme la KfW en Allemagne, le CDC en France, l'ICO en Espagne ou le CDP en Italie.
- Afin d'aider les petites industries dans des régions très pauvres en structures au sein de l'UE, des crédits à long terme seront accordés à investisseurs qui commenceront à les rembourser et à payer des intérêts au bout de 5 ou 10 ans. Ces crédits pourraient aussi être configurés de manière à servir de caution aux banques pour de nouveaux emprunts. Ce type d'instrument aurait un effet de levier et permettrait de mobiliser davantage de capitaux pour des projets d'investissement. Les fonds à cette fin pourraient être organisés par la Banque européenne d'investissement (BEI).
- Il faut remettre en branle les mécanismes d'octroi de crédits dans les pays en crise (en particulier en Grèce). A cette fin, il serait possible de mettre sur pied un programme de micro-crédits qui permettrait aux PME d'honorer leurs commandes. Les micro-crédits pourraient aussi être proposés au terme d'une mesure de formation qualifiante ou d'une reconversion professionnelle (par ex. en conseiller énergétique) afin de soutenir la création d'entreprise. Ces micro-crédits pourraient également être financés par la BEI ou des banques d'aides nationales.

Le total des dépenses pour le soutien de l'avenir industriel devrait s'élever à 30 milliards d'euros par an.

2.7 Investir dans les services publics et privés

Une société forte pour les défis à venir a besoin d'un Etat capable d'agir qui garantit, développe et dote suffisamment sur le plan matériel les infrastructures publiques et les possibilités de participation des citoyennes et citoyens. Ces derniers doivent avoir accès de manière égalitaire, non discriminante et peu onéreuse aux prestations de services publics de base et d'intérêt général. Une restriction de l'action publique à ses missions de base par manque de dotation matérielle détériore les conditions de vie et les potentiels de développement de millions de personnes. Ceci ne constitue pas un problème uniquement d'un point de vue individuel, mais aussi pour la société entière, car il s'agit d'un gaspillage des ressources qu'aucun Etat membre ne peut tolérer au vu des défis posés par la transition démographique.

La sécurité crée une dynamique : seul un Etat social fonctionnant peut assurer les risques liés à la vie de chacun et créer ainsi les conditions nécessaires pour rendre les gens curieux d'essayer des choses nouvelles et ainsi de participer à l'évolution de la société avec leurs facultés et leurs talents.

Tous les pays européens doivent offrir un minimum de services sociaux. Les Etats membres ont besoin, à des degrés différents, de moyens pour, par ex., moderniser et rénover des hôpitaux, investir dans les domaines des soins aux personnes âgées, du travail social et avec les jeunes. De tels services devraient être normalement accomplis par des instances publiques. Il faut donc que les dépenses publiques pour les services sociaux soient fortement augmentées en Europe. L'Etat social en Europe ne doit pas être démantelé. Au contraire, au vu de la transition démographique, il doit être étendu pour qu'il puisse révéler tout son potentiel en tant que force productive supplémentaire au sein des économies nationales en Europe. Les investissements réalisés dans les services sociaux des Etats membres sont soutenus par des aides à l'investissement.

Des services privés et publics de haute qualité sont indispensables tant pour modeler un Etat social moderne que pour une industrie dynamique et innovante. Les innovations pratiquées dans les services constituent aussi fréquemment un moteur pour développer des innovations technologiques. Pour permettre ce type de mécanisme, une plus étroite imbrication entre le développement technologique et des services est nécessaire. C'est la raison pour laquelle il convient de soutenir la recherche dans ce domaine en Europe, ainsi que la recherche sur les services en général. Les principaux axes d'une politique d'investissement durable sont l'économie de la santé, les services liés à la transition démographique (soins, mais aussi des prestations adaptés aux besoins des seniors), l'éducation (en particulier les écoles maternelles, primaires et universités), l'économie créative, les transports publics/la mobilité, les services écologiques et financiers dont la qualité pour les consommatrices et les consommateurs, entre autres, doit être substantiellement améliorée en soutenant davantage l'aide à la recherche dans ces domaines.

Le total des dépenses du « Fonds d'avenir européen » pour les investissements dans les services publics devrait s'élever à 20 milliards d'euros par an.

2.8 Investir dans l'éducation et la formation

Les femmes et les hommes et leurs capacités sont le capital le plus précieux de l'Europe. C'est pourquoi le taux de chômage élevé régnant parmi les jeunes dans certaines parties de l'Europe constitue le plus grand désastre de la crise actuelle. Les jeunes gens ont de nouveau besoin de perspectives. L'augmentation du niveau d'éducation à moyen terme est une condition sine qua non pour l'Europe si elle veut être prête à relever les défis à venir. Pourtant, la politique d'austérité qui se traduit par des coupes sombres en particulier dans les domaines de l'éducation et de la formation tourne le dos de manière ahurissante aux objectifs d'éducation formulés dans la *Stratégie Europe 2020* : « il faut investir à tous les niveaux (de l'école maternelle à l'université) de manière efficace dans l'éducation ». Cette politique absurde doit être stoppée sur-le-champ. Le temps presse. Plus que jamais nous avons besoin d'un changement de cap en matière de politique éducative. Dans certains pays, un changement de mentalité est aussi requis afin qu'un apprentissage en entreprise ne soit plus considéré comme inférieur à une formation universitaire. C'est pourquoi nous proposons :

- Le système dit de « formation duale » – combinant apprentissage et travail – tel qu'il fonctionne en Allemagne pourrait s'avérer être dans certaines circonstances, c.-à-d. associé à l'instauration d'un droit général à la formation pour les jeunes, un atout pour d'autres Etats. Nous invitons nos partenaires européens à examiner cette possibilité. Les partenaires sociaux doivent impérativement participer à la mise en place de tels systèmes. Des programmes de formation spéciaux européens seraient judicieux dans ce cas. Les coûts peuvent être financés par les fonds existants dédiés aux programmes de l'UE.
- Nous avons besoin de mesures de formation continue et de création d'emplois pour lutter contre le chômage des jeunes. Elles devraient durer au moins un an jusqu'à ce que les forces de la croissance soient ranimées. Les coûts occasionnés par une reconversion professionnelle rapide et une formation qualifiante peuvent être financés par le budget de l'UE et les budgets nationaux.
- Nous plaçons pour l'extension tant quantitative que qualitative des garderies publiques, des écoles avec prise en charge des élèves toute la journée et des écoles d'enseignement supérieur. Dans ce domaine, l'Allemagne peut apprendre d'autres pays européens qui, en matière de systèmes de garde à plein temps pour les enfants, sont bien en avance sur nous. C'est

seulement en améliorant continuellement la dotation en matériel et en personnel des établissements d'éducation que les professionnels de demain nécessaires à une société industrielle et de services hautement développée pourront être formés. A moyen terme, tous les pays de l'UE doivent dédier au moins 7% de leur PIB aux dépenses publiques pour l'éducation. Nous voulons apporter notre pierre à l'édifice et une aide supplémentaire dans ce domaine ; nous proposons que le « Fonds d'avenir européen » soutienne les programmes et concepts publics de développement quantitatif et qualitatif du système éducatif avec des aides à l'investissement se montant jusqu'à 30 milliards d'euros par an. La hauteur des subventions dépendrait d'aspects régionaux et serait aussi déterminée par rapport au concept général.

- Pour créer des effets de synergie par échange d'expériences dans tous les pays de l'UE et obtenir une meilleure base de comparaison et donc simplifier la reconnaissance des diplômes, il faudrait renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'enseignement. Un programme d'échange pour le personnel pédagogique pourrait également être mis sur pied avec des fonds européens.

Le total des dépenses pour des investissements supplémentaires dans l'éducation et la formation publiques devrait s'élever à 30 milliards d'euros par an.

2.9 Promouvoir des infrastructures et l'habitat adaptés aux personnes âgées

Parmi tous les continents de la planète, l'Europe est celui présentant la plus faible proportion de jeunes et la plus grande de personnes âgées. La part des plus de 65 ans au sein de l'UE s'élèvera à presque 29% de la population d'ici 2050. Le nombre des plus de 80 ans représentera même 12% de la population totale de l'UE d'ici 2060 ce qui est considérable. Préparer l'Europe à relever les défis futurs signifie aménager nos villes et nos communes, nos infrastructures publiques, nos logements et nos systèmes de sécurité sociale à l'aide d'investissements massifs pour accueillir une population vieillissante à l'échelle européenne.

En dépit de la transformation visible de la pyramide des âges dans l'UE, il a été trop peu investi par le passé dans le développement et la promotion de logements adaptés aux personnes âgées ainsi que dans des infrastructures publiques adéquates. Nos sociétés européennes sont très mal préparées aux défis que nous pose la transition démographique. Comme auparavant, les moyens de transport publics sur courte et grande distance, adaptés aux personnes âgées, font défaut à de nombreux endroits, ainsi que les bâtiments publics et privés adaptés ou des logements dénués de barrières architecturales.

Nous constatons des déficits effarants en Allemagne : les maisons dites intergénérationnelles ne sont toujours pas disponibles partout et tout au plus 1% du parc de logements, c.-à-d. moins de

400 000 logements de location ou propriétés, est adapté aux besoins du grand âge. Dans les conditions actuelles, un minimum de 800 000 logements supplémentaires doit être réaménagé ou construit d'ici 2020, uniquement pour les soins à domicile.

Par ailleurs, il faut observer qu'en Allemagne, à long terme, ce type de mesures constituera un grand potentiel d'économie pour la société puisque les personnes âgées pourront vivre plus longtemps dans leur propre logement et ne devront pas emménager dans des établissements de soins spécialisés : en effet, des études attestent que si l'offre des logements sans barrière architecturale s'élargit, le taux des personnes nécessitant des soins stationnaires dans des établissements spécialisés tombera de 32% à 27%, soit une réduction de 5%. Il en résultera à partir de 2025 des effets d'économie de près de 3 milliards d'euros par an, essentiellement pour l'assurance-dépendance ce qui serait bénéfique sur le plan financier tant aux entreprises qu'aux salariés. Les programmes d'aide jusqu'alors mis en place, comme le programme de la KfW « Réaménagement pour le troisième âge » en Allemagne, échouent car ils offrent des conditions peu attrayantes et sont quasiment inconnus. De plus, ils manquent de transparence et les prestations de conseil sont pratiquement nulles.

La situation dans les autres pays de l'UE est semblable à celle de l'Allemagne. Elle est même parfois pire. En Europe, le besoin en logements adaptés aux personnes âgées est bien plus grand que le besoin à construire de nouvelles habitations. Pour accélérer ce type de modernisation, nous proposons de soutenir les investissements dans des infrastructures adaptées aux personnes âgées, et si possible, également aux personnes handicapées, la construction de nouveaux appartements et la rénovation de vieux bâtiments avec des crédits à taux bas, des aides à l'investissement et des incitations fiscales.

Nous appelons les femmes et les hommes politiques, les groupes de la société et les autorités nationales dans les différents pays à élaborer des propositions spécifiques pour leur pays afin que l'Europe entière soit préparée aux conséquences de la transition démographique.

Le total des dépenses pour les investissements dans la rénovation des infrastructures et des logements adaptés aux personnes âgées devrait s'élever à 7 milliards d'euros par an.

2.10 Promouvoir la gestion durable des ressources en eau limitées

Avec des investissements et des aides à l'investissement, nous voulons promouvoir la gestion durable de l'eau. Cette dernière doit être adaptée aux conditions locales. Les solutions techniques, le savoir-faire éprouvé en matière de gestion et la compétence requise existent. Toutefois, résoudre les problèmes liés à l'épuisement, voire la pénurie, des ressources en eau exige l'engagement de tous les acteurs importants et des impulsions fortes de la part des administrations communales.

Ici, c'est aux pouvoirs publics de chaque pays de l'UE de cerner les champs d'action et de proposer des approches de solution.

L'eau est une ressource qui satisfait aux besoins de base de l'homme, mais pas seulement. L'eau constitue la base de notre prospérité par le biais de l'agriculture, de la pêche commerciale, de la production d'électricité, de l'industrie, du transport et du tourisme. Mais ce n'est pas tout. L'eau est vitale pour l'ensemble des écosystèmes de notre planète. Et ceux-ci sont menacés en raison d'une crise mondiale de l'eau. De prime abord, elle ne semble pas concerner l'Europe qui ne manque pas d'eau. Pourtant, la qualité des eaux européennes et la gestion de l'eau en Europe sont loin d'être satisfaisantes. Un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) daté de 2009 atteste³ que l'utilisation de l'eau n'est pas effectuée selon les critères durables dans de nombreuses parties de l'Europe et donne des recommandations pour mettre en place une nouvelle approche de la gestion de nos ressources en eau.

En Europe, 44% de l'eau est utilisée pour produire de l'énergie, 24% pour l'agriculture, 21% pour l'approvisionnement public en eau et 11% pour l'industrie. Par contre, dans le sud de l'Europe, près de 60% du volume total en eau est consommé par l'agriculture, et dans certaines régions même 80%. Nous avons besoin d'une économie à faible consommation non seulement d'énergie, mais aussi d'eau. C'est pourquoi il est nécessaire de réduire la consommation en eau avec une gestion intelligente de l'eau et, parallèlement, de préserver les sources d'eau naturelle en recyclant les eaux usées. Une production en énergie durable à l'avenir réduirait massivement la consommation en eau. Une utilisation efficace de l'eau signifie aussi qu'il faut augmenter la valeur au rendement des réseaux d'alimentation et réduire au minimum les pertes entre les installations de traitement des eaux et le robinet du consommateur. Dans certaines régions de l'Europe, la perte en eau due à des fuites représente plus de 40% de la consommation totale en eau. De telles pertes peuvent être évitées en utilisant des instruments électroniques modernes pour détecter de manière plus efficace les fuites.

Un recul de la consommation d'eau a été constaté en Europe. Toutefois, il reste beaucoup à faire dans de nombreuses villes et communes. L'agriculture irriguée peut aussi être améliorée, par ex., en étendant l'irrigation goutte à goutte. Enfin, la consommation d'eau des ménages et des entreprises artisanales peut être mieux contrôlée en utilisant des appareils électroniques.

Mais économiser ne suffit pas. L'utilisation de l'eau de pluie peut s'avérer être une alternative pour un emploi commercial. En revanche, pour les ménages, elle nécessite la séparation complète et fiable des conduites d'alimentation en eau potable et non potable. La production d'eau potable

³ Voir Agence européenne pour l'environnement (AEE), rapport n° 2/2009 [Water resources across Europe – confronting water scarcity and drought](#), Copenhague 2009

par dessalement est également une technologie très prometteuse. En effet, 40% de la population mondiale vit à moins de 70 km du littoral. Les nouvelles installations de dessalement constituent par conséquent une option complémentaire essentielle dans les régions souffrant de pénurie d'eau. Le développement futur des installations de dessalement dépend toutefois de la capacité des industries et exploitants à dessaler l'eau de mer et l'eau saumâtre en respectant les objectifs de durabilité à des coûts compétitifs. Dans ces conditions, le recyclage des eaux usées reste la solution d'avenir pour les régions pauvres en eau. Ce type de recyclage induit une multiplication du cycle de l'eau. Les eaux usées retraitées peuvent être utilisées pour l'irrigation agricole, dans l'industrie et même pour l'approvisionnement en eau potable.

Le total des dépenses pour la promotion de la gestion durable de l'eau devrait s'élever à 2 milliards d'euros par an.

3. Financement du plan Marshall

Au vu du besoin de modernisation massif de l'Europe, la DGB a déjà proposé en 2011 dans un « programme en 4 points » de créer un « Fonds d'avenir européen » et de le doter financièrement de manière à pouvoir réaliser ces investissements à l'échelle européenne et être mis en œuvre en collaboration avec les Etats membres. L'objectif n'est pas de définir un taux de subvention pour chaque pays, mais de préparer l'Europe dans son ensemble à relever les défis à venir. En tant que nouvelle institution européenne et au vu du volume de financement, le « Fonds d'avenir européen » doit être contrôlé strictement par le Parlement européen.

Financé par le Fonds d'avenir, notre plan Marshall est une offensive de modernisation qui est étalée sur dix ans et réalisée dans le cadre d'un programme de 2013 à 2022.

Le « Fonds d'avenir européen » a besoin d'un financement européen. En Europe de l'ouest, 27 000 milliards d'euros cherchent des possibilités de placement sûres et rentables qui se font de plus en plus rares : les Etats réduisent leur endettement. Celui des ménages augmente en raison de l'accroissement des formes d'emploi précaires. Encastrées dans un milieu en récession, les entreprises réduisent les investissements et prennent donc moins de crédits. Dans un tel environnement, les possibilités de placement sûres et à long terme s'avèrent attrayantes même si elles sont peu rémunérées. Cette situation constitue une énorme chance pour notre projet. En effet, nous devons agir pour orienter le capital présent en Europe de manière à financer les investissements requis pour l'avenir du continent. A cette fin, le « Fonds d'avenir européen » émet, à l'instar des entreprises ou des Etats, des emprunts rémunérés que nous dénommons « emprunts New Deal ». De la sorte, les prêteurs disposent de bonnes possibilités de placement sécurisées, et l'UE assure le financement de cette offensive de modernisation.

Par ce moyen, le « Fonds d'avenir européen » peut financer le montant exact du besoin en investissement annuel en émettant des « emprunts New Deal » à 10 ans rémunérés annuellement par des intérêts. Ces paiements d'intérêts versés par le Fonds d'avenir lui-même peuvent être financés par les recettes issues d'une taxe sur les transactions financières (TTF). La Commission européenne évalue les recettes annuelles provenant d'une telle TTF appliquée dans toute l'Europe à 57 milliards d'euros si, comme formulé dans sa proposition de loi de septembre 2011, les actions et les emprunts sont taxés à 0,1% et les dérivés à 0,01% à partir de 2014. Toutefois, ce calcul ne prend pas du tout en compte le commerce des devises, en partie, très spéculatif si bien que les recettes de la TTF estimées par la Commission sont bien plus basses que le résultat obtenu par les syndicats européens. En effet, leur proposition prévoit une taxe d'un taux unique de 0,1% appliquée à toutes les transactions, y compris les dérivés et les devises, dans tous les pays de l'UE. Avec un tel scénario, les recettes s'élèveraient à 320 milliards d'euros. Malgré l'existence d'un tel potentiel, nous avons tablé pour nos calculs sur des recettes annuelles de seulement 75 à 100

milliards d'euros en partant du principe (comme dans les estimations de la Commission) que la TTF serait introduite dans tous les Etats de l'Union, mais à nos conditions. De la sorte, le « Fonds d'avenir européen » serait en mesure, premièrement, de rémunérer les emprunts obligataires et, deuxièmement, de réduire le besoin en financement annuel et, par conséquent, le volume des « emprunts New Deal » émis.

Nous savons parfaitement que la TTF ne sera pas introduite d'emblée dans tous les 27 Etats membres. A l'heure actuelle, seuls 12 pays de l'UE l'envisagent. Toutefois, avec notre plan Marshall, nous montrons aux gouvernements de quelques pays encore sceptiques que l'introduction de la TTF leur apporterait des avantages économiques et écologiques. Nous espérons que ces pays changeront leur avis et opteront pour la TTF afin d'augmenter les recettes. Car tant que certains Etats de l'UE restent réfractaires en dépit des avantages exposés, les recettes issues de la TTF s'en trouvent réduites d'autant, soit un manque à investir proportionnel.

Les recettes issues de la TTF financeraient les intérêts à payer. Mais, pour maintenir le taux d'intérêt des « emprunts New Deal » à un niveau le plus bas possible, le « Fonds d'avenir européen » doit être reconnu sur les marchés financiers comme un emprunteur de première catégorie. Pour cela, outre des revenus sûrs, il faut disposer d'assez de capital-risque propre. Le Fonds d'avenir doit donc être doté de suffisamment de capitaux propres. Comme, jusqu'à aujourd'hui, ce sont exclusivement les contribuables et les salariés qui paient l'ardoise de la lutte contre la crise, il est grand temps que les fortunés et les riches participent au financement du Fonds d'avenir et le dotent, par cette mesure unique, du capital de départ nécessaire.

Nous savons qu'il existe différentes réglementations relatives à l'imposition de la fortune en Europe qui devront servir de base pour d'autres mesures. Pour l'Allemagne, nous proposons le prélèvement d'un impôt unique sur la fortune, encore à concrétiser, de 3% sur l'ensemble du patrimoine privé à partir de 500 000 euros pour les célibataires et de 1 million d'euros pour les couples mariés. De notre point de vue, cette taxe est juste tant sur le plan social qu'économique. Un tel impôt unique sur la fortune permettrait, seulement en Allemagne, de réunir entre 50 et 70 milliards d'euros pour le « Fonds d'avenir européen ». Les autres pays de l'UE devraient également obliger les nantis de mettre la main au porte-monnaie avec des mesures similaires. Ainsi, entre 200 et 250 milliards d'euros pourraient être mobilisés en Europe. Le Fonds d'avenir européen disposerait ainsi de suffisamment de capitaux propres pour être considéré comme un emprunteur de premier ordre sur le marché et verser des intérêts bas pour ses « emprunts New Deal ». Jusqu'à ce que l'argent soit recueilli auprès des plus fortunés, soit le MES soit les pays de la zone Euro pourraient verser en amont des prestations en guise de garanties.

Avec ce capital propre, le Fonds pourrait recevoir de 2 500 à 4 000 milliards d'euros d'argent frais conformément aux strictes prescriptions en vigueur pour les banques et les fonds

d'investissement. Tout le monde bénéficie de cette construction financière : l'investisseur dispose d'une possibilité de placement protégée et le Fonds d'un financement fiable et bon marché de ses dépenses. Ainsi, en émettant les nouveaux « emprunts New Deal », le Fonds d'avenir européen peut mobiliser de grands moyens pour investir en Europe. L'argent recueilli peut déboucher en investissements de deux manières : soit sous forme de crédit bon marché pour les investisseurs soit sous forme d'investissements directs. Dans le premier cas de figure, l'emprunteur doit payer des intérêts et rembourser le Fonds. Dans le second, le Fonds doit financer lui-même les rémunérations obligatoires et les remboursements à partir des recettes issues de la TTF.

Pour notre proposition, nous avons prévu deux phases consécutives d'une durée de 10 ans chacune : le financement et le remboursement.

- Lors de la première phase (financement) de 2013 à 2022, les investissements sont financés en émettant des emprunts New Deal. Les recettes provenant de la TTF qui sont estimées entre 75 et 100 milliards d'euros par an sont employées uniquement pour payer les intérêts et limiter le besoin de crédit. De la sorte, l'emprunt moyen pendant cette phase plafonne à env. 180 milliards d'euros bien que notre plan Marshall prévoit des investissements annuels de 260 milliards d'euros. Il faut ici noter que 100 milliards d'euros de nos dépenses sont distribués sous forme de crédits à taux bas à des investisseurs privés et publics et que les rémunérations obligatoires et les remboursements futurs en résultant sont à la charge des débiteurs. Les obligations restantes sont financées par les recettes courantes issues de la TTF.
- La phase de remboursement débute en 2023 et se termine en 2032. Les recettes de la TTF sont employées pendant ces dix années pour rembourser les emprunts et payer les intérêts qui baissent progressivement d'année en année. A partir de 2024, les recettes dépasseront même les frais à honorer chaque année si bien que jusqu'au remboursement complet en 2032, un stock de capital de plus de 700 milliards d'euros aura été constitué qui pourra être employé avec la TTF pour réaliser d'autres investissements d'avenir.
- Les moyens financiers des divers instituts de crédit publics et des banques d'aide, comme la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi que des banques d'aide comme la KfW en Allemagne, le CDC en France, l'ICO en Espagne ou le CDP en Italie doivent être augmentés de 100 milliards d'euros par an. Ils peuvent être utilisés pour accroître le capital propre des banques d'aide et ainsi offrir aux banques un plus grand levier pour garantir des sommes de crédit plus élevées aux investisseurs. Les programmes établis de la Banque européenne d'investissement devraient être pérennisés et étendus particulièrement pour financer des projets dans le domaine des énergies renouvelables.

- Pour financer des modernisations de l'administration à long terme, les programmes ERASMUS pour employés et fonctionnaires, etc., il faut aussi augmenter sur une longue échéance le budget de l'UE.

4. Effets macroéconomiques du plan Marshall

Notre proposition démontre que durabilité, croissance, emploi et prospérité ne sont pas antinomiques. De plus, leur financement est possible. Les fortunés et les riches y contribuent avec un impôt sur la fortune. Parallèlement, leurs problèmes de placement sont amenuisés par la création d'un « emprunt New Deal » sûr et rémunéré ce qui profitera également aux assurances, fonds de pension et investisseurs publics. D'un autre côté, avec la taxe sur les transactions financières qui touche essentiellement les plus spéculatives, nous grevons les acteurs du marché financier qui sont les responsables principaux de la plus grande crise économique et financière depuis les années 80. Les recettes issues de la TTF profiteront non seulement à l'environnement, aux salariés, aux Etats et à l'économie réelle, mais aussi aux investisseurs qui préfèrent les placements sûrs et des intérêts modérés.

Evidemment, ce programme profitera exclusivement aux pays de l'UE qui auront déjà introduit une taxe sur les transactions financières (TTF).

Indépendamment de quoi, par rapport au coût annuel moyen de notre programme, les économies réalisées en importations d'énergie sont considérables. Non seulement, il induit une réduction des émissions en CO₂, mais il a également un impact majeur sur l'approvisionnement en énergie de l'Europe, à savoir son autonomisation face aux importations. De la sorte, l'Europe contribue dans une part essentielle à atténuer la crise climatique mondiale et devient un modèle à suivre pour d'autres régions économiques de la planète.

Les estimations de l'Institut allemand de recherche économique (DIW) confirment qu'un changement de scénario de référence, c.-à-d. « l'abandon des mesures politiques actuelles (Current Policy Initiative) et l'adoption de scénarios comprenant une diminution des émissions de CO₂ [...] réduirait les coûts annuels pour les importations d'énergie de 300 milliards d'euros de sorte que les coûts pour l'utilisation de l'énergie baisseraient en général » (Bulletin hebdomadaire du DIW, n° 25/2012).

Le plan Marshall de la DGB comprend donc des impulsions décisives pour la croissance qualitative et la création de nouveaux emplois porteurs d'avenir. Car les investissements proposés et les aides à l'investissement qui se chiffrent à 260 milliards d'euros par an sont répartis de la manière suivante : 160 milliards d'euros sont des investissements directs et des subventions à l'investissement et les 100 milliards restants sont distribués à des investisseurs privés sous forme de crédits bon marché à dix ans. Ce panache de crédits peu onéreux à long terme et d'aides à

l'investissement vise à inciter d'autres investisseurs privés à agir et ainsi promouvoir d'autres opérations de modernisation privées à grande échelle qui, elles-mêmes, attireront de nouveaux investisseurs privés. Au final, une impulsion à la croissance supplémentaire d'environ 400 milliards d'euros devrait être atteinte chaque année ce qui correspondrait une impulsion supplémentaire de plus de 3% du produit brut intérieur de l'UE en 2011.

De plus, cette grande dynamique de croissance a aussi des effets positifs sur l'emploi. En effet, la substitution des importations en pétrole et gaz – qui ne mobilisent qu'un nombre réduit de salariés locaux – à un approvisionnement en énergie faible en émissions – qui requiert un nombre beaucoup plus important d'emplois – baissera à long terme le taux de chômage et allégera les budgets des pays de l'UE. Les effets sur l'emploi à long terme des investissements réalisés pour un approvisionnement en énergie sobre sont six à sept fois plus élevés que les dépenses occasionnées par l'importation de pétrole et de gaz (voir tableau 2). Les mesures de développement des infrastructures et l'assainissement énergétique des bâtiments ainsi que la construction de bâtiments à haut rendement énergétique requièrent notamment beaucoup de main d'œuvre.

Tableau 1 : Effets sur l'emploi des importations de pétrole et de gaz par rapport à un approvisionnement en énergie faible en émissions

Emplois à plein temps pour 1 million d'euros de dépenses pour* :			
(effets directs et indirects)			
Importations de pétrole et de gaz		Approvisionnement en énergie sobre	
Pétrole	2,4	Rendement énergétique	17
Gaz	3,6	Systèmes d'énergies renouvelables (éolienne/photovoltaïque)	de 10 à 14
		Infrastructures de transport	16
Total des emplois à temps plein (importations pétrole/gaz)	6	Total des emplois à temps plein (approvisionnement en énergie sobre en CO₂)	de 43 à 47

Source : DIW, bulletin hebdomadaire n° 25, 2012

* Remarque : calcul exemplaire pour la France en 2009, correspond grosso modo à la moyenne des 27 Etats de l'UE

Notre offensive d'investissement pour assainir de fond en comble les économies nationales européennes sur le plan énergétique serait susceptible de créer à long terme de 9 à 11 millions de nouveaux emplois porteurs à temps plein. Ces emplois d'avenir constituent le meilleur moyen de lutter contre le chômage, particulièrement chez les jeunes.

Une haute croissance et un niveau d'emploi élevé constituent aussi la meilleure des bases pour réduire les dettes et assainir durablement les budgets. Notre programme profite aux Etats de l'UE sur deux plans : les investissements ne grèvent pas leur budget. Au contraire, ils bénéficient d'impulsions à la croissance et à l'emploi supplémentaire et peuvent générer des recettes fiscales directes et indirectes bien plus importantes (impôts sur les salaires, les sociétés et les ventes) ainsi que des contributions à la sécurité sociale plus élevées, sans oublier les économies liées à la réduction du chômage.

Cela signifierait donc que les 400 milliards d'euros de PIB supplémentaires permettraient de recueillir 104 milliards d'euros d'impôts en plus. Mais les bénéfices ne s'arrêteraient pas là : la croissance ferait rentrer 56 milliards d'euros en plus dans les caisses de la sécurité sociale. Il en

découlerait par ailleurs 20 milliards d'euros d'économies obtenues grâce aux baisses des dépenses liées au chômage. Le plan générerait au total 180 milliards de recettes supplémentaires et d'économies dont la jouissance reviendrait uniquement aux pays de l'UE.⁴

La croissance supplémentaire et la plus-value de recettes fiscales réduiraient le taux d'endettement des pays de l'UE, à condition que ces recettes fiscales supplémentaires ne soient pas employées à baisser les impôts des riches et des fortunés. Les pays de l'UE pourraient s'y engager contractuellement.

Dans notre esprit, ce programme permet non seulement de lancer une économie ménageant les ressources et porteuse de prospérité, mais aussi de réduire la dette publique et privée en Europe, comme le montre les chiffres exposés en détail dans le tableau suivant.

⁴ Les effets multiplicateurs ont été calculés selon les prescriptions méthodiques de la Commission européenne (voir COMMISSION EUROPÉENNE, DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES : NEW AND UPDATED BUDGETARY SENSITIVITIES FOR THE EU BUDGETARY SURVEILLANCE (Note d'information pour le Comité de politique économique), Bruxelles, le 30 septembre 2005

Tableau 2 : Coûts et avantages moyens à long terme induits par le plan Marshall (par an pour les 27 Etats de l'UE)

Coûts du plan Marshall		
Investissements annuels moyens dans la transition énergétique en Europe	150	milliards d'euros
Autres investissements	110	milliards d'euros
Somme des investissements annuels	260	milliards d'euros
Avantages du plan Marshall (croissance, emplois, recettes, économies, etc.)		
Croissance supplémentaire du produit intérieur brut	3	%
Autre impulsion à la croissance	400	milliards d'euros
Emplois à plein temps supplémentaires	de 9 à 11	millions
Recettes fiscales supplémentaires pour les Etats de l'UE	104	milliards d'euros
Recettes supplémentaires provenant des cotisations sociales	56	milliards d'euros
Economies supplémentaires liées à la réduction du chômage	20	milliards d'euros
Economies moyennes annuelles en importations d'énergie	300	milliards d'euros
Financement et amortissement du plan Marshall		
Emission moyenne annuelle d'« emprunts New Deal »	180	milliards d'euros
Recettes de la taxe sur les transactions financières	de 75 à 100	milliards d'euros
Amortissement des crédits aux investisseurs privés et publics	100	milliards d'euros

Order at the DGB online order service:
<https://www.dgb-bestellservice.de>

Order by mail for users without access to internet:

PrintNetwork pn GmbH
 Stralauer Platz 33 – 34
 10243 Berlin



Apply for our regularly published newsletters „klartext“ and „standpunkt“ (German language) at:
<http://www.dgb.de/service/newsletter>



